

## **La GR doit être programmée en EPS au collège !**

La gymnastique rythmique (GR) disparaît des nouveaux programmes nationaux au collège. Cet enseignement, autorisé dans les classes de lycée professionnel, est placé sous condition en lycée d'enseignement général.

Sans initiation au collège, aucune perspective sérieuse de pratique ne peut être envisagée pour les lycéens. L'enseignement de la GR au lycée ne sera-t-elle accessible qu'aux élèves pratiquantes des clubs sportifs ? Cette discipline devra-t-elle avancer masquée dans les Arts du cirque (famille « manipulation d'objets ») pour pouvoir être enseignée au collège ?

### **Pourquoi supprimer la GR au collège ?**

Le retrait de la GR au collège est justifié par une insuffisance vis-à-vis de 2 critères :

- 1) « représentativité des pratiques les plus fréquemment programmées » ;
- 2) « adaptation aux conditions courantes d'enseignement ».

Précisons que, vis-à-vis du second critère, la GR est particulièrement bien adaptée aux conditions matérielles courantes : elle nécessite une salle et des petits engins (ballon, cerceau, corde, massues, ruban). Quant au premier critère d'ordre quantitatif, celui-ci est trop mécanique pour légitimer à lui seul la suppression d'une APSA de la « liste nationale ».

### ***Des critères qualitatifs de sélection doivent être explicités.***

Tout choix d'APSA est déterminé par une conception de l'EPS et des disciplines qui lui sont associées. Ces conceptions ne sont pas présentées. Il est nécessaire que la position institutionnelle d'abandon ou de valorisation de telle ou telle APSA soit explicitée. Nous demandons à ce que les concepteurs des programmes expriment leur conception et justifient ainsi la disparition de la GR au collège.

### **Particularités de la GR**

#### ***Son intérêt éducatif***

1) La GR appartient à une catégorie de sports qui sont des spectacles (comme la gymnastique sportive ou l'acrosport) : le gymnaste ou l'acrobate réalise une prestation à visée « *artistique* » (au sens large) qui vise, au-delà des figures spécifiques aux activités, à susciter un *sentiment de beau*. Cette pratique sportive, en ouvrant la dimension artistique, complète la formation des élèves.

2) Les figures spécifiques de GR articulent des *éléments corporels* (équilibres, sauts, pivots et ondes) et des *éléments de manipulation* (lancers des engins et roulements du ballon, rotations du cerceau ou de la corde, spirales du ruban, etc.). Combiner ces éléments les uns aux autres exige de développer une motricité de grande finesse.

3) Dans les formations STAPS, les étudiants garçons et filles sont régulièrement initiés à la pratique et à la théorie de la GR. Leur pratique commune permet des échanges sur les *stéréotypes* liés au sexe. Les engins, parce qu'ils autorisent une multiplicité d'actions (actions d'exploit ou défis, invention de figures motrices, actions symboliques) et différents types d'investissements (risque, grâce, expressivité), présentent une richesse exploitable par le professeur d'EPS en classe mixte.

#### ***Son ancrage didactique***

1) La GR enseignée prend pour référence une activité sportive moderne vivante dont les origines au siècle dernier sont profondément éducatives : les engins sont utilisés pour améliorer la qualité du mouvement, sécuriser l'élève, libérer sa motricité et affiner son expression. Depuis plusieurs décennies, de nombreux travaux et recherches didactiques sont

publiés pour aider les professeurs d'EPS à enseigner cette discipline et établir les liens entre pratique sportive et orientations éducatives.

2) La GR enseignée à l'école primaire est une longue tradition scolaire. Elle possède des atouts : adresse et dextérité manuelle, travail du rythme et de la conscience corporelle grâce aux engins sont des enjeux déterminants pour les élèves de 3 et 10 ans ; les professeurs des écoles (PE) sont en majorité des femmes (85% des PE) familières d'un sport pratiqué surtout par les filles ; des documents didactiques sont disponibles ; les conditions matérielles sont minimales.

3) La GR une activité sportive composée d'exercices aux cinq engins pratiqués sous forme individuelle et collective. Si la « liste nationale » détaille par exemple les activités athlétiques en demi-fond, haies, hauteur, javelot, pentabond et relais vitesse, pourquoi les activités gymniques ne seraient-elles pas détaillées en gymnastique sportive, gymnastique rythmique et acrosport ? Qu'apporte l'aérobic de plus ou de différent que la GR dans cet ensemble gymnique ?

### **Compétences attendues**

La GR s'inscrit dans le champ de compétence suivant : « réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou esthétique » devant un public ou un jury, selon un code technique et des règles de scène. A titre illustratif, nous présentons ci-dessous *trois niveaux d'exigence* représentatifs de l'activité GR enseignée en EPS, dans des conditions habituelles de pratique scolaire.

<i>Activité</i>	<i>Compétences attendues</i>
<b>Gymnastique rythmique Niveau 1</b> (au moins 10 h. d'enseignement effectif)	Réaliser une prestation en duo d'élèves (30 à 45 sec., musique dynamique) : les figures réalisées combinent avec aisance des éléments de manipulation (exemple au cerceau : 1 lancer, 1 roulement, 1 passage au travers, 1 série de rotations) avec des déplacements corporels (séries de pas marchés, courus, sautillés, rythmés ; pré-acrobaties telles que roulade ou roue) et des poses (maintien d'équilibre). Maîtriser ses émotions et accepter le regard des autres élèves. Apprécier les prestations à partir d'indicateurs simples (construits en commun).
<b>Gymnastique rythmique Niveau 2</b> (au moins 20 h. d'enseignement effectif)	Réaliser une prestation en duo ou trio d'élèves (environ 45 sec., musique dynamique) : les figures réalisées combinent avec aisance des éléments corporels (1 saut, 1 équilibre, 1 pivot, 1 onde ou 1 souplesse, 1 pré-acrobatie) avec des éléments de manipulations (exemple au cerceau : lancer, roulement, passage au travers ou par-dessus, série de rotations, etc.). Maîtriser ses émotions et accepter le regard des autres élèves. Apprécier les prestations de façon argumentée, à partir d'indicateurs simples, techniques et esthétiques (construits en commun).
<b>Gymnastique rythmique Niveau 3</b> (plus de 20 h.	Réaliser une prestation (1 min., musique au choix des élèves) : les figures variées combinent des éléments corporels (« difficultés » de saut, équilibre, pivot, onde/souplesse) avec des manipulations diversifiées, et mobilisent les segments libres (bras et main libres, tête, buste) pour s'adresser au public. Styliser la composition, maîtriser ses propres émotions pour susciter des

d'enseignement effectif)	émotions chez les spectateurs. Noter les prestations à partir d'un code construit en commun, autour des deux composantes technique / artistique.
--------------------------	---

*Note* : Un travail en duo ou trio d'élèves est une situation de communication (faire ensemble) où les élèves sont engagés dans une tâche commune liée au spectacle.

Une règle : les engins sont échangés à condition que les partenaires soient mobiles (déplacement, éléments corporels ou travail des segments libres) au moment de l'échange.

### ***Thèmes d'enseignement***

A chaque niveau, nous proposons des *thèmes d'enseignement* à emboîter progressivement de la manière suivante :

- 1) Organiser les manipulations d'engin dans un espace de déplacement sur le praticable.
- 2) Introduire des figures corporelles dans les déplacements sans désorganiser les manipulations d'engin.
- 3) Intégrer dans les figures techniques (combinant éléments corporels et manipulateurs) des effets artistiques destinés au public.